

Le présent document a été conçu pour renseigner les clients des services **Poste-lettres^{MC}**, **Poste-lettres à tarifs préférentiels^{MC}**, **Courrier de quartier^{MC}**, **Courrier personnalisé^{MC}**, **Ciblage par code postal et Poste-publications^{MC}** au sujet des heures limites s'appliquant aux installations de Postes Canada et pour aider ces derniers à déterminer les emplacements de dépôt acceptables pour les articles mécanisables.

1 HEURES LIMITES

Les normes de livraison pour les articles déposés aux installations de Postes Canada sont assujetties aux heures limites. Les heures limites constituent une pratique commerciale courante dont Postes Canada a besoin pour accorder du temps au procédé de traitement à l'échelle locale (le tri et l'expédition du courrier vers les emplacements en aval) afin de respecter les normes de livraison.

1.1 Heures limites pour les articles déposés aux unités de vérification du courrier reçu (UVCr)

Sous réserve de vérification, le courrier reçu à un UVCr de Postes Canada :

- **avant** l'heure limite publiée sera traité le **même jour ouvrable**
- **après** l'heure limite publiée, sera traité le **jour ouvrable suivant**, sauf si la capacité opérationnelle du lieu de dépôt permet le traitement le jour même.

1.2 Heures limites pour le Courrier de quartier déposé à une installation de livraison responsable de la distribution locale dans un centre urbain

Le Courrier de quartier reçu à l'installation de livraison :

- **avant** 11 h pourrait être livré à partir du jour ouvrable suivant
- **après** 11 h peut entraîner une livraison du courrier commençant le second jour ouvrable après le dépôt de l'envoi.

Se reporter à le module « Dépôt » à l'adresse postescanada.ca/cqpcguides pour obtenir de plus amples renseignements.

2 EMBLEMES DE DÉPÔT POUR LES ENVOIS MÉCANISABLES

Envois mécanisables doivent être déposés à l'un des établissements approuvés de Postes Canada indiqués dans la section 3 "Emplacements pour le dépôt et heures limites" de ce document.

3 EMPLACEMENTS POUR LE DÉPÔT ET HEURES LIMITES

Les heures limites sont indiquées pour tous les services, sauf indication contraire.

RÉGION GÉOGRAPHIQUE	INSTALLATION DE TRAITEMENT	ADRESSE	NUMÉRO DE L'EMPLACEMENT	ÉTABLISSEMENTS MÉCANISABLES APPROUVÉS		HEURE LIMITE
				STANDARD	SURD.	
Région de l'Atlantique	St.John's	98 CH KENMOUNT CP 13037 ST. JOHN'S NL A1B 1W0	7391	oui	non*	Poste-lettres - 17:00 Poste-lettres à tarifs préférentiels - 17:00 Courrier de quartier - 18:00 Courrier personnalisé - 18:00 Ciblage par code postal - 18:00 Poste-publications - 18:00
	Halifax	6175 RUE ALMON HALIFAX NS B3K 5N2	1071	oui	non*	18:00
	Saint John	125 AV ROTHESAY SAINT JOHN NB E2L 2B0	0023	oui	non*	18:00
	Moncton	680 BOUL MALENFANT DIEPPE NB E1A 5V0	1012	oui	non*	18:00
Québec	Léo Blanchette	555 AV MCARTHUR SAINT-LAURENT QC H4T 1T4	1086	oui	oui	19:00
	Québec Randin	5055 RUE HUGUES-RANDIN QUÉBEC QC G2C 1A0	1079	oui	non*	19:00
Huron et Rideau	Ottawa	1424 AV SANDFORD FLEMING OTTAWA ON K1G 1C0	0015	oui	oui	18:00
	Hamilton	393 CH MILLEN STONE CREEK ON L8E 5A8	1047	oui	oui	18:00
	Kitchener	70 PROM TRILLIUM KITCHENER ON N2E 2C0	1024	oui	oui	18:00
	London	951 AV HIGHBURY LONDON ON N5Y 1B0	7698	oui	oui	18:00
	Thunder Bay	1005 PROM ALLOY THUNDER BAY ON P7B 5X0	0485	oui	non*	18:00
	Windsor	4255 CH WALKER WINDSOR ON N8W 4W0	1057	oui	non*	17:00
Région du Grand Toronto	CPA de Toronto	4567 CH DIXIE MISSISSAUGA ON L4W 1S2	1029	oui**	oui	Poste-lettres - 17:00 Poste-lettres à tarifs préférentiels - 17:00 Courrier de quartier - 18:00 Courrier personnalisé - 19:00 Ciblage par code postal - 19:00 Poste-publications - 19:00
	Toronto Centre-Sud	969 AV EASTERN TORONTO ON M4L 1A5	1089	oui	oui	19:00
Régions des Prairies	Winnipeg	1870 AV WELLINGTON WINNIPEG MB R3H 3H3	1329	oui	oui	18:00
	Regina	2200 PROM SASKATCHEWAN REGINA SK S4P 0B0	5430	oui	non*	18:00
	Saskatoon	817 RUE 51 EST SASKATOON SK S7K 5C6	1044	oui	non*	18:00
	Calgary	1100 AV 49 NORD-EST CALGARY AB T2E 0A0	1066	oui	oui	18:00
	Edmonton	12135 RUE 149 NORD-OUEST EDMONTON AB T5L 2J0	1013	oui	oui	18:00

RÉGION GÉOGRAPHIQUE	INSTALLATION DE TRAITEMENT	ADRESSE	NUMÉRO DE L'EMPLACEMENT	ÉTABLISSEMENTS MÉCANISABLES APPROUVÉS		HEURE LIMITE
				STANDARD	SURD.	
Région du Pacifique	Centre de traitement de la région du Pacifique	5940 RUE FERGUSON RICHMOND BC V7B 0B1	1186	oui	oui	17:00
	Victoria	4181 AV GLANFORD VICTORIA BC V8Z 4B0	1052	oui	non*	18:00

* **Exception:** Courrier mécanisable surdimensionné du service Courrier personnalisé.

** Les envois Poste-lettres à tarifs préférentiels mécanisables ne peuvent pas être déposés à cet emplacement.

REMARQUE : Les heures limites peuvent être modifiées sans préavis.

4 TYPES D'EMPLACEMENTS POUR LE DÉPÔT

La capacité de nos emplacements de dépôt du courrier commercial a été évaluée pour veiller à ce que ces derniers soient bien équipés et capables de traiter votre courrier efficacement et en temps opportun. Les différents types de produits et les volumes maximums acceptables pour chacun de ses emplacements sont définis dans les types d'emplacements pour le dépôt suivants :

- Les **Unités de vérification du courrier reçu (UVCR)** acceptent tous les produits et tous les volumes à l'exception du courrier mécanisable (c.-à-d. le courrier préparé selon les exigences du courrier mécanisable). Certains UVCRs ne peuvent accepter tous les types de courrier mécanisable (voir [Section 3](#)).
- Les **centres de dépôt commerciaux (CDC)** sont des installations qui sont conçues et équipées pour accepter, vérifier et traiter des envois commerciaux à l'exception du service Poste-publications mécanisable (les clients seront redirigés à l'UVCR le plus près). Les envois commerciaux déposés à un CDC continueront d'être traités à un établissement de traitement du courrier de Postes Canada.

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
2 unités d'expédition	3 unités d'expédition (monoteneurs ou palettes)	7 unités d'expédition

- Les **bureaux de poste de la Société** acceptent tous les produits commerciaux à l'exception du service Poste-publications mécanisable et Ciblage par code postal. Ces emplacements peuvent accepter jusqu'à l'équivalent de 5 conteneurs (les clients qui excèdent ces volumes de courrier seront redirigés au CDC ou à l'UVCR le plus près).

NIVEAU 1	NIVEAU 2
5 unités d'expédition	12 unités d'expédition

- Les **installations de livraison** acceptent tous les articles Courrier de quartier^{MC} pour la livraison locale (jusqu'à concurrence de la couverture complète pour cette installation de livraison) - ne s'applique pas pour les envois qui requiert un transport vers une autre installation de livraison.

Veillez consulter l'outil **Trouver un lieu de dépôt** à l'adresse postescanada.ca/lieuxdedepot pour repérer l'installation qui convient le mieux pour le dépôt de votre envoi commercial selon le type de service et le nombre d'articles.

REMARQUE : Ces locations ne sont pas équipés pour traiter le courrier reçu en monoteneurs ou en palettes superposés. Un monoteneur peut contenir approximativement 48 conteneurs à lettres et à grands objet plats (CLGOP) (40 conteneurs à lettres et à grands objet plats avec couverture) ou 24 conteneurs à grands objets plats.